

COMITE SYNDICAL DU 04 AVRIL 2023 - 10H00 A MALAUCENE
(SALLE DES FETES DU BLANCHISSAGE)

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à dix heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du vingt-sept mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes du blanchissage à Malaucène, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués En exercice : 47 Présents (mini 24) : 27 Quorum atteint Nombre de voix En exercice : 119 Présentes : 60 Exprimées par pouvoirs : 31 Total : 91

Délégués présents :

2 représentants du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC, Bénédicte MARTIN.

1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur de 9 voix) : Christian MOUNIER

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV).

5 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) : Alain CONSTANT (Bedoin), Michel JOUVE (Flassan), Frédéric TENON (Malaucène), Thierry THIBAUD (Savoillans), Jean-Pierre RANCHON (Sault).

17 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) :

Jérôme POITEVIN (Blauvac), Florence BERTRAND (Crestet), Valérie MICHELIER (Caromb), Serge ANDRIEU (Carpentras), Alexandre ROUX (Entrechaux), Catherine PAFFENHOFF (Faucon), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Louis BONNET (Mazan), Sonia JACOBEE (Modène), Gérard UGHETTO (Monieux), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Pascal VOLPILHAC (Saint Romain en Viennois), Damienne MARION (Vaison la Romaine), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon).

Délégués excusés ayant donné pouvoir : Georges BOTELLA pouvoir à Jacqueline BOUYAC, Sophie RIGAUT et Myriam SILEM pouvoir à Christian MOUNIER, François ILLE (Le Beaucet) et Jean-Marc TESTE (Méthamis) pouvoir à Frédéric ROUET, Didier CARLES (Pernes les Fontaines) pouvoir à Dominique PLANCHER.

Membres associés à voix consultative : Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux).

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Vincent THOMANN, Laurent VISSEROT (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Région Sud).

Absents/Excusés : Claire ARAGONES, Siegfried BIELLE (Aubignan), Yoann CONSTANTIN (Aurel), Roland RUEGG (Brantes), Serge SAES (Crillon le Brave), Gilles GRILLET (Le Barroux), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Philippe ARMENGOL (Velleron), Jérôme BOULETIN (Cove), Georgia LAMBERTIN (Chambre d'agriculture de Vaucluse), Pierre BONNET BRUNA (Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse), Jean-François SAMIE (France Nature Environnement), Alain BRIANCON (Fédération des Chasseurs de Vaucluse), Pierre BONNET BRUNA (Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse). Carole TOUTAIN (Département de Vaucluse).

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.



ELECTION POUR REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU BUREAU REPRESENTANT LES EPCI

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu l'article 13.1 des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont Ventoux qui présente la composition du Bureau Syndical ;

Vu la délibération de désignation de nouveaux délégués syndicaux par la Communauté de Communes Vaison Ventoux en date du 22 mars 2023 reçue le 29 mars 2023 ;

Il appartient au Comité Syndical de procéder à l'élection d'un membre du Bureau Syndical représentant les EPCI.

Vu la candidature de Monsieur Gérard RAINERI pour représenter les EPCI ;

Considérant que l'élection du bureau suit les mêmes règles que celles prévues pour l'élection du Président, l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue ;

Le Comité syndical, après en avoir délibéré au scrutin secret :

- PROCLAME comme membre du Bureau syndical, Monsieur Gérard RAINERI (CCVV) pour représenter les EPCI,

Suffrages obtenus : 91

La nouvelle composition du Bureau Syndical est la suivante :

Collège	Prénom NOM	Collectivité
Région Sud Provence- Alpes-Côte d'Azur	Jacqueline BOUYAC, Présidente	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
	Membre de droit	
	Bénédicte MARTIN	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
	Georges BOTELLA	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
Département de Vaucluse	Christian MOUNIER	Département de Vaucluse
	Sophie RIGAUT	Département de Vaucluse
	Myriam SILEM	Département de Vaucluse
EPCI	Gérard RAINERI	Communauté de Communes Vaison Ventoux
	Jérôme BOULETIN	Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin COVE
	Corinne FREYCHET	Communauté de Communes Ventoux Sud
Communes du Conseil de Massif	Michel JOUVE	FLASSAN
	Jean-Pierre RANCHON	SAULT
	Eric MASSOT	SAINT LEGER DU VENTOUX
Communes Autres que le Conseil de Massif	Frédéric ROUET	VILLES SUR AUZON
	Serge ANDRIEU	CARPENTRAS
	Ghislain ROUX	MALEMORT DU COMTAT
	Valérie MICHELIER	CAROMB
	Sandrine RAYMOND LUCARINI	SAINT PIERRE DE VASSOLS
	Alexandre ROUX	ENTRECHAUX

- AUTORISE Madame la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

La Présidente
du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC